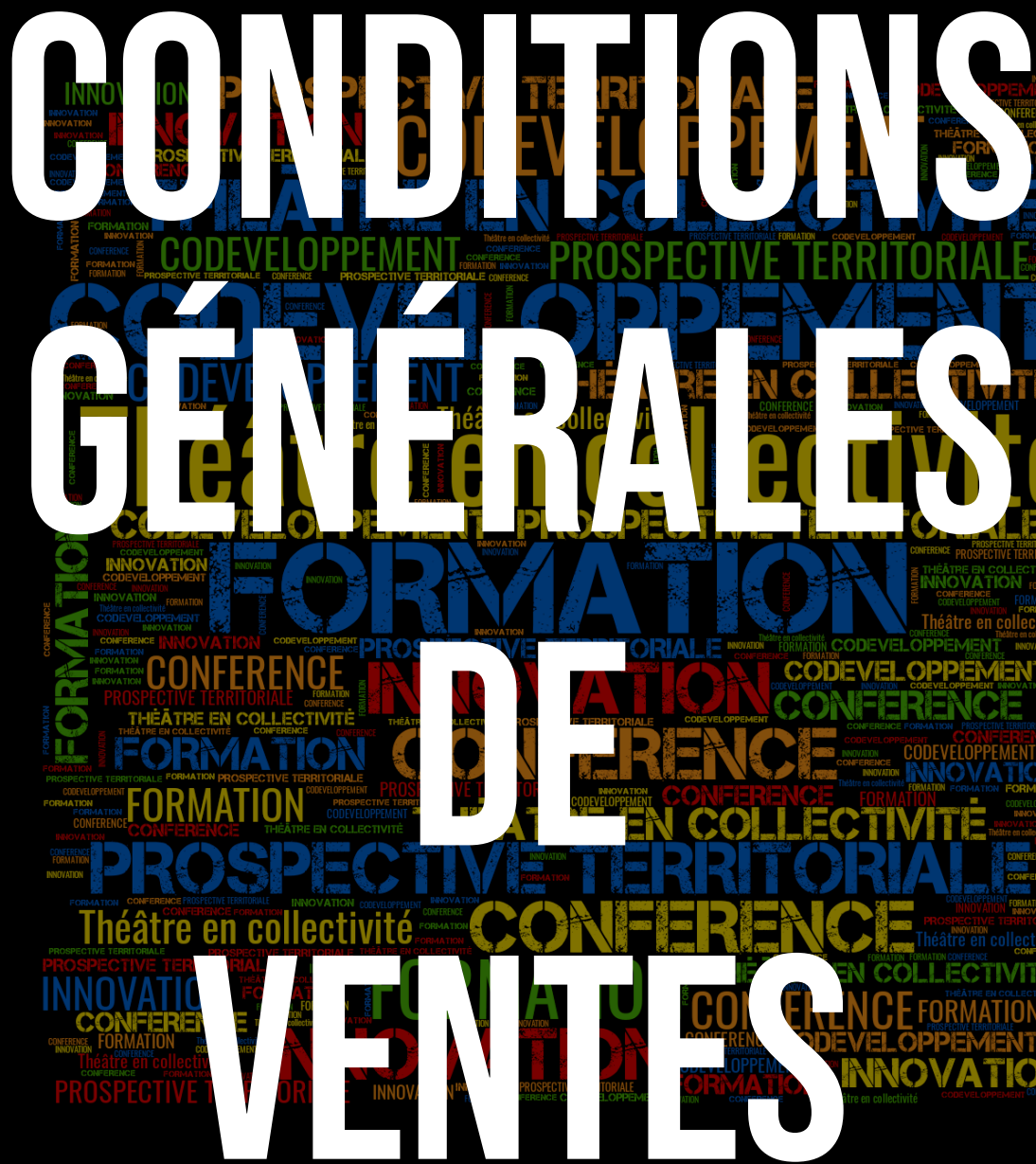


# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Mises à jour le 02 novembre 2023

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des relations contractuelles entre :  
Le GIE Ennoia Mundi, immatriculé au RCS de Bernay sous le n° 980 193 668

sis au

24 Rue du Presbytère 27310 Flancourt-Crescy-en-Roumois,  
prestataire de formation professionnelle et cabinet conseil ,  
enregistré sous le n° de déclaration d'activité *en cours*  
auprès du préfet de la Région Normandie,

Ci-après dénommée « ENNOIA MUNDI »,  
Et,

Toute personne morale contractant pour qu'une prestation soit délivrée à des tiers (**stagiaires - apprenants**)  
Ci-après dénommée « **le client et/ou le bénéficiaire** »  
Conjointement dénommées les parties.

**ENNOIA MUNDI** est d'une part un prestataire de formation, et d'autre part, un cabinet conseil dans les domaines du management, des organisations et des personnes.

**ENNOIA MUNDI** garantit respecter l'ensemble de ses obligations légales, et en particulier celles du Code du Travail relatives à la formation professionnelle.

**ENNOIA MUNDI** respecte les engagements fixés afin d'assurer des prestations de qualité.

## ARTICLE 1 : NOS SERVICES

**ENNOIA MUNDI** propose les services et prestations suivantes :

- **Formation** : formation professionnelle avec programme général ou formation sur-mesure, au sens de l'article L6313-1 du Code de Travail (disponible sur demande **après d'ENNOIA MUNDI** par courriel, [contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org))
- **Conseil** : prestation de conseil et d'audit dans les domaines managérial, organisationnel, de développement local et de gestion des ressources humaines (disponible sur demande **après d'ENNOIA MUNDI** par courriel, [contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org)).

## ARTICLE 2 : ACCÈS À NOS SERVICES

Les prestations dispensées par le **gie ENNOIA MUNDI** sont ouvertes à tous, sans condition discriminatoire.

## ARTICLE 3 : MODALITÉS DE COMMANDE

- **Formation « Intra », actions de conseil :**

Pour chaque formation, les demandes se font directement auprès **d'ENNOIA MUNDI**, par téléphone 06 60 28 36 78 ou 06 87 55 65 00), par courriel ([contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org))

- **Formation « Inter » France métropolitaine :**

Les demandes se font à l'aide d'un bulletin d'inscription qu'il est possible de demander soit par courriel ([contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org)), soit par téléphone (06 60 28 36 78 ou 06 87 55 65 00),

- **Prestation de conseil :**

Pour chaque mission, les demandes se font directement auprès **d'ENNOIA MUNDI**, par téléphone (06 60 28 36 78 ou 06 87 55 65 00), par courriel ([contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org))

Toute commande vaut acceptation, sans réserve par le client, des CGV et de l'intégralité de la proposition de formation ou de conseil.

La commande n'est définitive qu'à réception par courrier ou par courriel de la convention émise par **ENNOIA MUNDI**, dûment datée, signée, et avec le cachet du client.

Aucune commande orale, ou par simple retour de courriel ne pourra être prise en compte ni engager par **ENNOIA MUNDI**.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## ARTICLE 4 : ORGANISATION DE NOS FORMATIONS

### *1- Conditions d'exécution – formation « Intra »*

Afin de s'assurer que la prestation choisie correspond aux attentes du **client et/ou du bénéficiaire**, ENNOIA MUNDI peut organiser, avec le référent formation de la structure bénéficiaire un entretien de positionnement au cours duquel les besoins et objectifs des stagiaires seront déterminés.

Les prestations sont organisées en général au sein des locaux **du client et/ou du bénéficiaire** ou dans tout autre lieu adapté.

ENNOIA MUNDI garantit la présence d'intervenants qualifiés pour chaque prestation.

ENNOIA MUNDI est le seul décisionnaire concernant l'intervenant choisi

pour animer la prestation et peut être amené à le remplacer au cours de la prestation.

Le responsable de formation **du client et/ou du bénéficiaire** devra lui-même envoyer une convocation à chacun des stagiaires

en indiquant les date(s), horaires et lieu(x) de la formation.

A l'issue de la formation, une attestation pour chacun des stagiaires sera adressée au service responsable de la commande passée.

### *2- Conditions d'exécution – formation « Inter »*

Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription qui est joint au programme détaillé de la formation.

Ce bulletin doit être complété et signé par le responsable formation de la structure dont dépend le bénéficiaire.

Après réception du bulletin d'inscription,

une convention est envoyée par courriel à ce même responsable formation et une convocation est envoyée directement au stagiaire par courriel (avec copie au responsable de l'inscription), dans laquelle sont indiqués les date(s), horaires et lieu(x) de la formation.

Une attestation de formation est remise individuellement par courriel au stagiaire à l'issue de la formation et sous huitaine.

## **Annulation, abandon ou report des formations et missions de conseil :**

### *Du fait d'ENNOIA MUNDI :*

D'une manière générale, en cas de survenance d'un événement indépendant de sa volonté, ENNOIA MUNDI pourra procéder au report de la formation et/ou de la mission de conseil sans aucun dédommagement. Il proposera **au client et/ou au bénéficiaire** de nouvelles dates, ce qui donnera lieu à une nouvelle contractualisation.

Ainsi, ENNOIA MUNDI définit dans ses fiches formation et programmes le nombre requis de participants. ENNOIA MUNDI peut par ailleurs maintenir une formation avec un nombre réduit sauf si ce nombre est jugé pédagogiquement insuffisant. ENNOIA MUNDI se réserve alors le droit d'ajourner la formation. Dans ce cadre, ENNOIA MUNDI s'engage à informer le client dans les 15 jours ouvrables et à proposer une nouvelle date. Un écrit de confirmation par mail est envoyé au client.

ENNOIA MUNDI se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou reporter une formation en cas de force majeure et s'engage à informer le client et à proposer une nouvelle date. Un écrit de confirmation est envoyé **au client et/ou au bénéficiaire**.

De façon non exhaustive, les événements pouvant contraindre ENNOIA MUNDI à procéder à un report sont les suivants : absence d'un formateur, d'un consultant, nombre de stagiaires inscrits Insuffisant, problème logistique ou technique.

### *Du fait du client et/ou bénéficiaire :*

Le **client et/ou bénéficiaire** peut annuler ou reporter, sans frais une formation si cela intervient au plus tard 40 jours calendaires avant le début de la formation ou de la prestation de conseil.

Après ce délai, quel qu'en soit le motif, ENNOIA MUNDI se réserve le droit de facturer directement au client des frais d'annulation selon les conditions suivantes :

Entre 40 à 21 jours calendaires avant le début de l'action, facturation d'1/3 de l'action

Entre 20 et 9 jours calendaires avant le début de l'action, facturation de 2/3 de l'action

Moins de 9 jours calendaires avant le début de la formation, facturation de la totalité de l'action

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## ARTICLE 4 : ORGANISATION DE NOS FORMATIONS (SUITE) :

### Annulation, abandon ou report des formations et missions de conseil :

#### *Du fait d'ENNOIA MUNDI :*

D'une manière générale, en cas de survenance d'un évènement indépendant de sa volonté, **ENNOIA MUNDI** pourra procéder au report de la formation et/ou de la mission de conseil sans aucun dédommagement. Il proposera **au client et/ou au bénéficiaire** de nouvelles dates, ce qui donnera lieu à une nouvelle contractualisation.

Ainsi, **ENNOIA MUNDI** définit dans ses fiches formation et programmes le nombre requis de participants. **ENNOIA MUNDI** peut par ailleurs maintenir une formation avec un nombre réduit sauf si ce nombre est jugé pédagogiquement insuffisant. **ENNOIA MUNDI** se réserve alors le droit d'ajourner la formation. Dans ce cadre, **ENNOIA MUNDI** s'engage à informer le client dans les 15 jours ouvrables et à proposer une nouvelle date. Un écrit de confirmation par mail est envoyé au client.

**ENNOIA MUNDI** se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou reporter une formation en cas de force majeure et s'engage à informer le client et à proposer une nouvelle date. Un écrit de confirmation est envoyé **au client et/ou au bénéficiaire**.

De façon non exhaustive, les évènements pouvant contraindre **ENNOIA MUNDI** à procéder à un report sont les suivants : absence d'un formateur, d'un consultant, nombre de stagiaires inscrits insuffisant, problème logistique ou technique.

#### *Du fait du client et/ou bénéficiaire :*

**Le client et/ou bénéficiaire** peut annuler ou reporter, sans frais une formation si cela intervient au plus tard 40 jours calendaires avant le début de la formation ou de la prestation de conseil.

Après ce délai, quel qu'en soit le motif, **ENNOIA MUNDI** se réserve le droit de facturer directement au client des frais d'annulation selon les conditions suivantes :

Entre 40 à 21 jours calendaires avant le début de l'action, facturation d'1/3 de l'action

Entre 20 et 9 jours calendaires avant le début de l'action, facturation de 2/3 de l'action

Moins de 9 jours calendaires avant le début de la formation, facturation de la totalité de l'action

Après le début de l'action en cas d'abandon ou d'absentéisme, **ENNOIA MUNDI** facturera directement au client la totalité du coût de l'action si celle-ci est une formation et au prorata des heures ou des jours effectués, si celle-ci est une prestation de conseil.

Toute annulation ou changement doit parvenir à **ENNOIA MUNDI** par e-mail. La date de réception de l'annulation fera foi.

## ARTICLE 5 : OBLIGATIONS D'ENNOIA MUNDI

**ENNOIA MUNDI** s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de la prestation choisie par son client.

De plus, **ENNOIA MUNDI** s'engage pour l'ensemble des prestations dispensées afin de garantir la qualité des interventions des intervenants.

Plus généralement, **ENNOIA MUNDI** étant soumis à une obligation de moyens, sa responsabilité ne saurait être engagée que pour des fautes commises consciemment et alors qu'il disposait de l'ensemble des éléments nécessaires.

**ENNOIA MUNDI** s'engage également à tenir informé **le client et/ou bénéficiaire** de tout changement qui pourrait survenir au cours de la prestation.

**ENNOIA MUNDI** s'engage à respecter l'ensemble des termes du contrat conclu avec **le client et/ou bénéficiaire**, en particulier relativement au programme et déroulement de la prestation ainsi qu'aux modalités de règlement.

**ENNOIA MUNDI** s'engage à mettre tout en œuvre pour garantir la confidentialité des échanges entre les stagiaires et l'intervenant.

Plus généralement, **ENNOIA MUNDI** s'engage à ne pas divulguer, transmettre ou vendre aucune information récoltée au cours de la prestation.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DU CLIENT ET/OU BÉNÉFICIAIRE

Le client et/ou bénéficiaire s'engage à respecter l'ensemble des modalités de la prestation fixée dans le document contractuel qu'il a signé.

En particulier, il s'engage à ce que les stagiaires soient présents et ponctuels lors de la prestation à laquelle ils doivent participer, ainsi qu'à procéder au règlement de la facture dans les délais convenus.

Le client et/ou bénéficiaire s'engage également à ce que les stagiaires respectent le règlement intérieur des lieux où la prestation se déroulera ainsi que le règlement intérieur de la formation d'ENNOIA MUNDI. ENNOIA MUNDI ne saurait être tenu responsable en cas de manquement des stagiaires au règlement intérieur, et plus généralement à toute règle imposée au sein de ce dernier.

Le client et/ou bénéficiaire s'engage à ce que les stagiaires adoptent un comportement respectueux envers les intervenants et autres bénéficiaires de la prestation.

En cas de manquement du client et/ou bénéficiaire à ces obligations, ENNOIA MUNDI pourra être amené à modifier les conditions initiales de la prestation, voire à mettre un terme à cette prestation, à condition de respecter les dispositions du code du Travail.

## ARTICLE 7 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ENNOIA MUNDI s'engage sur la confidentialité de l'ensemble des informations transmises par le client et/ou bénéficiaire au cours des prestations, ainsi qu'à ne divulguer sous aucun prétexte les documents confiés.

Pour mémoire : l

l'utilisation des documents par ENNOIA MUNDI est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ».

L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et « les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur de la source ».

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

Le client et/ou bénéficiaire s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs ou de tout intervenant avec lequel il serait lié par contrat à respecter la propriété intellectuelle et à utiliser les supports et outils fournis en conformité avec les règles d'usage et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur ou en faire un usage commercial.

En cas de manquement à cette clause, la responsabilité du client et/ou bénéficiaire pourra être engagée.

## ARTICLE 8 : DÉTERMINATION DU PRIX

ENNOIA MUNDI n'entrant pas dans le champ d'application de la TVA pour son activité de formation professionnelle, ses tarifs sont entendus nets de TVA. En ce qui concerne

son activité de conseil, ENNOIA MUNDI applique le taux de TVA en vigueur à la date de facturation.

Les prix communiqués comprennent les frais de la prestation et/ou d'animation, les éventuels documents pédagogiques distribués, et les frais de restauration, d'hébergement et de déplacement.

### Article 9 : Facturation et règlement

Nos factures sont émises à l'issue de la formation ou en fin de mission en cas de mission de conseil.

Une facturation intermédiaire sera possible en accord avec le client si les actions de formation ou de conseil s'étendent sur plusieurs mois. Les conditions de facturation seront mentionnées sur nos conventions.

Les modalités de règlement du prix sont sans effet de la prise en charge ou non de la prestation par un intermédiaire.

En conséquence, le client et/ou bénéficiaire et ENNOIA MUNDI s'engagent à respecter les modalités de paiement inscrites sur la convention signée.

Si le client et/ou bénéficiaire fait appel à un OPCO, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande. Cette démarche incombe uniquement au client et/ou bénéficiaire.

ENNOIA MUNDI pourra faire le choix de l'assister ou non dans ce procédé et de lui facturer si nécessaire les frais y afférant.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## ARTICLE 8 : DÉTERMINATION DU PRIX (SUITE)

Les paiements seront effectués auprès d'**ENNOIA MUNDI** par virement, en tenant compte de l'adresse et des coordonnées bancaires figurant sur la facture.

Le paiement est éligible à réception de la facture.

Toute somme due, non payée dans un délai de 30 jours après la facturation donnera lieu au paiement par le bénéficiaire de pénalités de retard fixées sur le taux de l'intérêt légal x 3.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le bénéficiaire qu'elles sont portées à son débit.

En cas de non-paiement d'une facture arrivée à échéance

et après une première relance par **ENNOIA MUNDI**,

**ENNOIA MUNDI** se réserve le droit de suspendre les prestations en cours.

Les pénalités applicables sont celles indiquées sur la facture et suivent la réglementation en vigueur.

Conformément aux articles 441-6 c.com. Et D. 441-5 c.com, tout retard de paiement entraîne de plein droit une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

En cas d'annulation d'une formation, l'acquittement du dédit ne donne pas lieu à une convention de formation.

Le règlement de ce dédit fera l'objet d'une facturation simple.

## ARTICLE 9: DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Au moment de son inscription et/ou du positionnement initial, **le client et/ou bénéficiaire** accepte, sans réserve le programme qui lui est communiqué. En conséquence, une fois la prestation effectuée, il ne peut être donné lieu à aucune demande de remboursement.

## ARTICLE 10 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation RGPD et à la loi relative à la protection des données personnelles, l'ensemble des données personnelles recueillies au cours de la prestation feront l'objet d'un traitement effectué sous le contrôle de la Direction d'**ENNOIA MUNDI**.

Ces données permettent d'assurer le bon déroulement des prestations d' **ENNOIA MUNDI** en tant que cabinet conseil et prestataire de formation, qui en est le seul destinataire.

**ENNOIA MUNDI** s'engage à ce qu'aucune donnée ne soit transmise à un tiers sans l'accord préalable du bénéficiaire. Par les présentes conditions générales, **le client et/ou bénéficiaire** accepte que ses données soient transmises à l'intervenant et à tout autre acteur de la prestation choisie.

Les données du **client et/ou bénéficiaire** seront conservées jusqu'à cinq ans après la fin de la prestation. Ce délai s'interrompt en même temps que le délai de prescription.

**Le client et/ou bénéficiaire** dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de limitation et de rectification des données le concernant. Ces droits peuvent être mis en oeuvre par courriel [contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org).

**Le client et/ou bénéficiaire** est désormais informé qu'il peut se prévaloir des droits inscrits aux articles 48 et suivants de la loi du 6 janvier 1978. En particulier, il peut contacter **ENNOIA MUNDI** aux adresses susmentionnées afin d'obtenir la confirmation que ses données font ou non l'objet d'un traitement et d'obtenir des renseignements sur la finalité du traitement ainsi que son fonctionnement.

**Le client et/ou bénéficiaire** peut solliciter, à ses frais, l'obtention d'une copie de ses données.

**Le client et/ou bénéficiaire** peut se prévaloir de son droit à l'oubli sous réserve de répondre aux conditions légales et réglementaires existantes.

Le cas échéant, **ENNOIA MUNDI** effacera les données concernées dans les meilleurs délais.

**Le client et/ou bénéficiaire** peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

Dans le cas d'un désaccord du bénéficiaire sur les procédures mises en oeuvre par **ENNOIA MUNDI** pour la protection des données, il lui est possible d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique des Libertés.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

## ARTICLE 11 : DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Au moment de son inscription et/ou du positionnement initial, le client et/ou bénéficiaire accepte, sans réserve le programme qui lui est communiqué. En conséquence, une fois la prestation effectuée, il ne peut être donné lieu à aucune demande de remboursement.

## ARTICLE 12 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la réglementation RGPD et à la loi relative à la protection des données personnelles, l'ensemble des données personnelles recueillies au cours de la prestation feront l'objet d'un traitement effectué sous le contrôle de la Direction d'ENNOIA MUNDI.

Ces données permettent d'assurer le bon déroulement des prestations d'ENNOIA MUNDI en tant que cabinet conseil et prestataire de formation, qui en est le seul destinataire.

ENNOIA MUNDI s'engage à ce qu'aucune donnée ne soit transmise à un tiers sans l'accord préalable du bénéficiaire. Par les présentes conditions générales, le client et/ou bénéficiaire accepte que ses données soient transmises à l'intervenant et à tout autre acteur de la prestation choisie.

Les données du client et/ou bénéficiaire seront conservées jusqu'à cinq ans après la fin de la prestation. Ce délai s'interrompt en même temps que le délai de prescription.

Le client et/ou bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de limitation et de rectification des données le concernant. Ces droits peuvent être mis en œuvre par courriel [contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org).

Le client et/ou bénéficiaire est désormais informé qu'il peut se prévaloir des droits inscrits aux articles 48 et suivants de la loi du 6 janvier 1978. En particulier, il peut contacter ENNOIA MUNDI aux adresses susmentionnées afin d'obtenir la confirmation que ses données font ou non l'objet d'un traitement et d'obtenir des renseignements sur la finalité du traitement ainsi que son fonctionnement.

Le client et/ou bénéficiaire peut solliciter, à ses frais, l'obtention d'une copie de ses données.

Le client et/ou bénéficiaire peut se prévaloir de son droit à l'oubli sous réserve de répondre aux conditions légales et réglementaires existantes. Le cas échéant, ENNOIA MUNDI effacera les données concernées dans les meilleurs délais.

Le client et/ou bénéficiaire peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès.

Dans le cas d'un désaccord du bénéficiaire sur les procédures mises en œuvre par ENNOIA MUNDI pour la protection des données, il lui est possible d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique des Libertés.

## ARTICLE 13 : RÉCLAMATION

Toute réclamation doit être réalisée via un courriel à l'adresse suivante, dans un délai de 3 mois du fait générateur : [contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org).

## ARTICLE 14 : RESPONSABILITÉ

ENNOIA MUNDI ne pourra en aucun cas être déclaré responsable d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature, causé directement ou indirectement par les prestations fournies.

## ARTICLE 15 : LOI APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les relations entre ENNOIA MUNDI et le client et/ou bénéficiaire sont régies par le Code de Commerce. Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute saisine des juridictions. En l'absence d'issue amiable favorable, il est expressément convenu que le Tribunal de Commerce de Bernay sera le seul compétent.

## ARTICLE 16 : MODIFICATION UNILATÉRALE DES CONDITIONS GÉNÉRALES

ENNOIA MUNDI se réserve le droit de modifier ses Conditions Générales à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la signature du devis et de la convention. Ces Conditions Générales prévaudront sur toutes autres Conditions Générales ou particulières non expressément agréées par ENNOIA MUNDI en tant que Cabinet conseil et prestataire de formation.

## ARTICLE 17 : CONTACT

Le client et/ou bénéficiaire peut contacter l'équipe ENNOIA MUNDI directement par mail à [contact@ennoiamundi.org](mailto:contact@ennoiamundi.org).